



## AMENDEMENT AU PROTOCOLE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

### VERSION 2 (17/9 à 13h)

### MODIFICATIONS EN ROUGE

Afin de limiter le brassage des élèves de nouvelles dispositions sont prises à compter du vendredi 18 septembre à 8h30.

#### 1. SALLES UTILISÉES

- Les Élèves restent dans la salle dédiée à leur classe : les professeurs se déplacent

#### 2. MISE EN RANG

Les rangs se forment par classes et en file indienne au niveau des plots indiquant les classes

6e : Au niveau des rangs habituels devant le hall

5<sup>e</sup> : Au niveau des rangs habituels devant la salle 19

4<sup>e</sup> : Au niveau des anciens garages

3<sup>e</sup> : Au niveau des anciens garages

#### 3. CIRCULATION RÉGLEMENTÉE

- BÂTIMENT B : montée par escalier A...descente par escalier B.
- Déplacement dans la classe seulement sur autorisation de l'adulte encadrant.
- l'accès des élèves aux casiers est interdit.

#### 4. RÉCRÉATIONS

A la sonnerie, au signal de l'AED qui organise la sortie échelonnée des classes une par une,

**chaque professeur conduit ses élèves jusque dans la cour**

-par l'escalier B et la porte dite « du CDI »,

-par la sortie self pour les salles 17, 18 et 15, 21 algeco

-par la porte dite du CDI pour les salles 13(svt) et 14 (physique)

Et veille à ce que les élèves restent en file indienne distancés de 1m durant tout ce déplacement.

## **INFORMATION DES ELEVES**

**Le diaporama avec les nouvelles règles sera diffusé aux élèves par les professeurs qui les ont en cours jeudi 17 septembre à 15H (disponible dès 10h20 sur les boites mail des enseignants).**

## **INFORMATION DES FAMILLES**

**Ce protocole ainsi que le diaporama sont envoyés aux responsables légaux par la messagerie Arsène et déposer sur la page d'accueil de l'établissement.**